

INVITATION

Le Centre de droit international de Nanterre (CEDIN) est heureux de vous convier à son second entretien pratique en droit international privé qui aura lieu **mercredi 19 mars 2014, à 18h30 en salle F 352** sur le thème :

« La saisie d'actifs d'États étrangers sur le sol français »

L'entretien sera suivi d'un cocktail.

Par trois arrêts rendus le 28 mars 2013, la Cour de cassation a renouvelé assez profondément les règles applicables en matière d'immunité d'exécution des États souverains et plus particulièrement de renonciation à cette immunité. Ces nouveaux Entretiens du Cedin visent à présenter cette nouvelle jurisprudence et à en évaluer les incidences pratiques sur la saisie d'actifs publics étrangers sur le sol français.

Exposants : **Géraud de la PRADELLE**, *Professeur émérite à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense*
Elie KLEIMAN, *Avocat associé, Freshfields Bruckhaus Deringer*

Discutant : **Mathias AUDIT**, *Professeur à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense*

Contacts :

CEDIN – Mme Stéphanie Millan, ingénieur d'études, cedin@u-paris10.fr – tel : 01 40 97 77 22

François de Bérard, maître de conférences en droit privé, coordinateur scientifique, deberardf@gmail.com

Les entretiens de droit et pratique du droit international privé du CEDIN

Dans un contexte économique et personnel globalisé, les praticiens du droit, quel que soit leur domaine de compétence, ont recours de plus en plus fréquemment aux règles du droit international privé. Ce développement des relations privées internationales lié à une confrontation des systèmes juridiques emporte un renouvellement des pratiques.

La diversité des règles applicables aux situations internationales conduisent désormais les individus et les acteurs économiques à définir eux-mêmes, pour plus de sécurité juridique et dans le respect de la loi applicable, les termes de leurs relations : qu'il s'agisse des relations familiales (couples, enfants, successions) ou plus généralement des rapports économiques, commerciaux ou sociaux.

Cette multiplication des pratiques en droit international s'étend jusqu'aux rapports procéduraux, pour lesquels se développent de véritables stratégies procédurales. Elle touche parfois aussi les rapports entre personnes privées et personnes publiques, notamment les États.

C'est dans ce contexte de renouveau que le CEDIN de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense patronne les entretiens de droit et pratique afin d'ouvrir aux praticiens et aux universitaires un lieu d'échanges libres et constructifs autour du droit international privé d'aujourd'hui et de demain.

Orienté autour de la rencontre entre théorie et pratique, le thème de ces manifestations, au rythme d'un entretien par trimestre, ont vocation à évoluer chaque année, en fonction des besoins et de l'actualité juridique.

En 2014, le premier entretien de droit et pratique du droit international privé a eu lieu le 29 janvier et portait sur le thème : L'anticipation matrimoniale : le contrat pré-nuptial. Les prochains thèmes abordés seront : L'obtention des preuves en France et à l'étranger / L'anticipation successorale.